

CHAMP PÉNAL/PENAL FIELD

CHAMP PÉNAL
PENAL FIELD

Source : site de la revue

Titre

Champ Pénal/Penal Field

Auteur(s)

Bureau exécutif :

- Sandra LEHALLE, rédactrice en chef
- Nicolas FISCHER, président / trésorier
- David SCHEER, secrétaire de rédaction

Date

Le premier numéro date de 2004.

Éditeur(s)

Association Champ pénal / Penal field

Informations supplémentaires :

Crédits du site :

- Directeur de publication : Sandra Lehalle/Nicolas Fischer
- Mise en ligne : David Scheer
- Création du site : [OpenEdition](#)

Champ Pénal/Penal Field est une revue électronique gratuite en libre accès. Soutenue lors de sa création par la Mission de recherche Droit & Justice, elle l'est aujourd'hui par l'INSHS du CNRS.

Support

Revue en ligne

Type de document

Revue

Périodicité

Trois fois par an

Source du droit

Ne prend pas en compte la source juridique

Domaines du droit

Droit pénal et criminologie
Droit international

Contenu

"Elle publie des contributions rigoureuses participant à l'analyse des fondements sociologiques, culturels, juridiques, politiques, historiques, idéologiques, économiques et scientifiques des discours et pratiques qui façonnent le champ pénal. La vocation de la revue est de diffuser des textes bilingues (français/anglais)."

Source : [site de la revue](#)

Clefs d'utilisation

Le site de la revue propose deux index :

- un index des [mots-clés](#)
- un index des [auteurs](#)

On y trouve aussi l'ensemble des [numéros en texte intégral](#).

Veille

Cette revue est suivie par [Mir@bel](#).

Liens

[Site de la revue](#).

Fiche réalisée par : Pauline WALTREGNY (SCD PARIS NANTERRE), le 15/05/2025

Mise à jour : Pauline WALTREGNY (SCD PARIS NANTERRE), le 16/06/2025

Conditions d'utilisation

Les fiches issues des "Ressources documentaires" et des "Ressources pédagogiques" du Jurisguide sont sous [contrat Creative](#)

[Commons](#)



Vous êtes libres :

- de reproduire, distribuer et communiquer cette création au public
- de modifier cette création

selon les conditions suivantes :

Paternité

Vous devez citer le nom de l'auteur original de la manière indiquée par l'auteur de l'oeuvre ou le titulaire des droits qui vous confère cette autorisation (mais pas d'une manière qui suggérerait qu'ils vous soutiennent ou approuvent votre utilisation de l'oeuvre).

Pas d'utilisation commerciale

Vous n'avez pas le droit d'utiliser cette création à des fins commerciales.

Partage des conditions à l'identique

Si vous modifiez, transformez ou adaptez cette création, vous n'avez le droit de distribuer la création qui en résulte que sous un contrat identique à celui-ci.

Ce qui précède n'affecte en rien vos droits en tant qu'utilisateur (exceptions au droit d'auteur : copies réservées à l'usage du copiste, courtes citations, parodie...)

Pour la version intégrale du contrat : voir le [code juridique Creative commons](#).